



Me Pierre Hébert  
p.hebert@sblavocats.com

SIMARD BOIVIN LEMIEUX



## L'Abbrégé

### N'OUBLIEZ PAS QUE FACEBOOK LAISSE DES TRACES !!!

Les réseaux sociaux sont devenus des incontournables et rares sont ceux qui n'ont pas un compte Facebook ou Twitter; quel bel instrument de communication! Comme il y a maintenant des millions d'utilisateurs, il n'est donc pas surprenant que ces réseaux soient une source d'informations inestimable et un moyen de diffusion révolutionnaire, et ce, dans toutes les sphères d'activités.

Le monde judiciaire n'y fait évidemment pas exception. Une rapide analyse des récentes décisions des tribunaux québécois, une centaine qui y sont déjà répertoriées, démontrent qu'une partie de la preuve offerte a été constituée de transcriptions de communications échangées sur un réseau social.

Voici donc, regroupés en domaine de droit, quelques exemples tirés de ces décisions qui auront tôt fait de vous convaincre que tout n'est pas bon à écrire sur Facebook.

#### En droit familial

- Pour prouver des contacts réguliers avec les enfants, démontrant ainsi l'intérêt du parent non gardien.
- Pour prouver l'existence d'un cercle d'amis, le mode de vie d'un parent dont on recherche à remettre en cause les droits d'accès ou de garde.
- Pour prouver qu'un enfant n'est plus à charge.
- Pour prouver qu'un des conjoints travaille.
- Pour tenter de prouver des ententes post-rupture (ou « après la rupture »).

#### En droit criminel ou pénal

- Preuve d'injure ou d'insulte à un policier.
- Preuve de contravention à la Loi sur les infractions en matière de boisson alcoolique, notamment, publicité illégale.
- Preuve de comportement compatible avec la non-responsabilité criminelle.

#### Droit du travail

- Utilisation interdite des réseaux sociaux pendant les heures de travail.
- Comportements sexistes ou harcelants de la part d'un patron.
- Preuve d'activités incompatibles avec le statut d'accidenté au travail.

#### Divers

- Preuve de communication de propos diffamatoires.
- Preuve affectant la crédibilité d'un témoin qui commente son témoignage rendu la journée même.

Malgré la relative nouveauté de ce phénomène, voilà autant de situations qui se sont présentées devant les tribunaux, et ce n'est qu'un début.

Nous vous invitons donc à la prudence, car même les employeurs analysent maintenant les pages Facebook des candidats pour mieux les connaître avant l'embauche.

En terminant, il n'est pas permis de faire n'importe quoi en utilisant ces réseaux. Des limitations sont spécifiquement identifiées en cliquant au bas de votre page d'accueil sur le terme « Conditions d'utilisation ». Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil attentif, pour ne pas avoir de mauvaise surprise.

D'ailleurs, par votre simple adhésion, vous acceptez automatiquement de respecter les règles qui y sont édictées, et les gestionnaires de ces réseaux sociaux sont en mesure de s'assurer de votre bon comportement d'internaute.

Pierre Hébert, avocat  
Tél. : 418 276-2570

COMPRENDRE... IMAGINER... AGIR...

www.sblavocats.com

ALMA  
521, rue Sacré-Cœur O.  
Tél. : 418 668-3011  
Télé. : 418 668-0209

SAGUENAY  
1700, boulevard Talbot  
Tél. : 418 696-3011  
Télé. : 418 696-0860

DOLBEAU-MISTASSINI  
112, avenue de l'Église  
Tél. : 418 276-2570  
Télé. : 418 276-8797

# Miel des Ruisseaux se distingue à la Coupe des Nations 2011

LAURIE GOBEIL

LAURIE.GOBEIL@TRANSCONTINENTAL.CA

Pour une deuxième année consécutive, Miel des Ruisseaux a été reconnu pour la qualité de ces produits. L'hydromel aux bleuets, Le Rêve Bleu, a remporté la médaille d'argent dans la catégorie hydromel fruité lors de la compétition annuelle de vins et cidres des artisans du Québec, la Coupe des Nations 2011.

Seul producteur au Saguenay-Lac-St-Jean, Patrick Fortier a reçu ce prix avec beaucoup de fierté.

« Cette récompense démontre que nous avons une constance dans la qualité de nos produits. Nous faisons face à des hydromelleries qui ont parfois 20 ans d'expérience. C'est agréable de savoir que nous avons reçu de bonnes notes », indique-t-il en précisant que le Rêve bleu est le plus populaire auprès des touristes.

Fabriqué à partir de miel, d'eau de source Nutrinor et de levures auxquels on ajoute des bleuets, ce produit de notre terroir consiste en une boisson alcoolisée à 11,5%. Se comparant à un vin rosé par sa teinte et son goût fruité, il est doit être servi très froid comme apéritif ou digestif.

Miel des Ruisseaux produit également un hydromel vieilli en fût de chêne qui a remporté une médaille d'argent l'an passé à pareille date, dans la catégorie hydromel demi sec.

#### CONCOURS

Plus de 60 hydromels ont été goûtés dans différentes catégories cette année. Les critères de sélection sont les mêmes que pour une compétition internationale. Les juges dégustent les produits sans en connaître leur provenance, dans une salle surveillée. Ils évaluent le goût, la couleur ainsi que certains autres aspects. Le



Seul producteur au Saguenay-Lac-St-Jean, Patrick Fortier a reçu ce prix avec beaucoup de fierté. (Photo: Laurie Gobeil)

processus appliqué s'appuie sur les standards internationaux et est préconisé par l'Union Internationale des œnologues et l'Organisation internationale de la Vigne et du Vin.

Ce concours, existant depuis l'an 2000, s'est développé dans le cadre du Festival de la gastronomie de Québec. Il se divise en deux catégories : vins en vente à la SAQ et vins et cidres des artisans.

#### UN PEU D'HISTOIRE

L'entreprise Miel des Ruisseaux existe depuis 1998 et est gérée par M. Patrick Fortier. Débutant avec seulement 2 ruches en 1997, l'exploitation regroupe aujourd'hui 200 ruches. À la miellerie, s'est ajouté en 2009 un kiosque où la clientèle peut se procurer sur place tous les produits du miel en différents formats : miel liquide, miel crémeux et chocolats au miel. Quant à l'hydromel, il se décline en 3 produits : l'hydromel régulier, en fût de chêne et le dernier né aux bleuets, Le Rêve Bleu.

Le kiosque est actuellement ouvert les lundis, mardis et vendredis. À partir du début du mois de juin, il sera ouvert 7 jours sur 7.

**ZONAGE AGRICOLE**

- Demandes d'autorisation à la CPTAQ :
- Usages non-agricoles : résidences, commerces, industries...
- Morcellement de ferme
- Changement d'usage, d'exclusion, etc.
- Déclarations de privilèges
- Droits acquis
- Recours en appel devant le tribunal administratif

**Jean-Guy Provencher**  
Avocat  
Ex-commissaire de la CPTAQ et du tribunal d'appel

**Plus de 20 ans d'expérience à vous offrir!**

Tél. : 418 623-4141 1170, boul. Lebourgneuf  
Télé. : 418 623-5115 bureau 408, Québec G2K 2E3  
Sans frais : 1-877-623-4141 jgprovencher@provencher-marchand.ca

viacapitale SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

**MEILLEUR COURTIER VENDEUR-INSCRIPTEUR MARS 2011**

**Chantale TREMBLAY**  
COURTIER IMMOBILIER  
418 668-9551

Mme Anne Gravel, directrice de VIACAPITALE, tient à féliciter madame Chantale Tremblay pour cet honneur. Madame Tremblay profite de l'occasion pour remercier sa distinguée clientèle.

**Que ce soit pour l'achat ou la vente d'une propriété.**

Achat protégé par PROTECTION hypothécaire PROTECTION domiciliaire

Bur.: 418 668-4578  
200, AVENUE DU PONT SUD, ALMA  
www.viacapitalevendu.com

**Nouveau visage au**

**Le Loft Coiffure**

**Stéphanie Claveau**  
MAINTENANT DÉMÉNAGÉE

J'invite toute ma clientèle à venir me rencontrer pour un nouveau look du printemps ou autres.

Contactez-moi!

POUR UN RENDEZ-VOUS:  
418 662-6796  
95, St-Joseph S.  
Alma